# La fermeture des églises

Chers amis, chers fidèles de la Chapelle Saint-Rémy,

Nous venons de célébrer le Fête du Corps du Christ. Glorieusement initiée dans notre diocèse de Liège en 1246 à la suite de la volonté que le Christ fit connaître à sainte Julienne de Cornillon, elle a été étendue à l'Église universelle en 1264 par le Pape Urbain IV.

Notre-Seigneur a daigné révéler lui-même les raisons pour lesquelles il voulait voir le calendrier liturgique de l'Église embellit par cette solennité :

« Fortifier la foi affaiblie par les hérésies et la prémunir contre de nouvelles atteintes dans les siècles futurs; ranimer le courage des croyants, afin qu'ils puisent dans cette source de vie, des forces nouvelles pour avancer dans la vertu; réparer par une adoration profonde, sincère et publique les négligences, froideurs, indifférences dans la célébration des messes quotidiennes ».

Il s'agit donc avant tout d'une fête réparatrice de toutes les froideurs, négligences, indifférences et autres graves manquements dus la révérence que nous devons à l'égard du Sacrement de la charité parfaite de Christ envers le genre humain, et consolidatrice de la foi en la toute-puissance de la plénitude de la divinité du Christ contenue dans le Sacrement de son Corps.

La pandémie actuelle a conduit à la quasi disparition du culte public dans nos églises, voire à leur fermeture. Au-delà des lois humaines qui ont contraint les hiérarques à prendre les décisions que nous connaissons, l'esprit chrétien doit remonter au Législateur suprême et essayer de comprendre pourquoi Dieu dans sa Sagesse a permis ou voulu un tel état de choses.

La réflexion qui va suivre tire son origine d'un examen critique du récit de Sœur Faustine d'un événement spirituel qu'elle a vécu et qu'elle relate au n° 44 de son *Petit Journal*.

## Le texte

« 44. Un jour, Jésus me dit : "Je quitterai cette maison... car il y a ici des choses qui ne me plaisent pas." Et l'Hostie sortit du tabernacle et se posa sur mes mains. Et moi, avec joie, je la remis dans le tabernacle. Ceci se répéta une seconde fois, et j'ai fait la même chose, et ceci se répéta une troisième fois mais l'Hostie alors se transfigura en Jésus vivant qui me dit : "Je ne resterai pas plus longtemps ici." Aussitôt dans mon âme se réveilla un grand amour pour Jésus. Je répondis : "Et moi, je ne vous laisserai pas quitter cette maison." Et Jésus disparut, et l'Hostie revint sur mes mains. Après l'avoir remise dans le Ciboire, j'ai fermé le tabernacle. Et Jésus est resté avec nous. Pendant trois jours, je tachai de faire une adoration expiatoire. »

La première question que l'on doit se poser ici : s'agit-il d'un fait vécu matériellement ou spirituellement ?

#### Critique externe

- 1. Il n'est pas possible de tenir qu'il s'agit là d'un acte vécu matériellement par Sœur Faustine tout d'abord en raison du contexte canonique et spirituel de l'époque. Nous sommes dans les années 29-30. Toucher l'Hostie consacrée par une main non consacrée était un péché mortel, immédiatement lourdement sanctionné par une Hiérarchie qui ne transigeait en rien pour un tel délit : péché mortel, renvoi de la vie religieuse, voire excommunication éventuellement, etc.
- 2. Il est impensable que le confesseur de Sœur Faustine ait pu laisser passer un tel acte couché sur le papier sans qu'il réagisse.

## Critique interne

La critique interne découle de la narration même de Sœur Faustine, à savoir : "et ceci se répéta une troisième fois mais l'Hostie alors se transfigura en Jésus vivant". Ce qui ne peut être que l'objet d'une vision ou d'une compréhension intellectuelle, et non pas un fait physique.

#### Conclusion

Le n° 44 du *Petit Journal* ne peut être que la relation d'une vision, d'une intuition ou d'une autre grâce de compréhension extraordinaire, et nullement d'un acte volontaire de prendre l'hostie dans sa main.

# **Analyse**

S'il s'agit d'une vision, se pose alors la question de sa juste et véridique interprétation. Nous proposons une courte analyse en quatre parties en suivant la narration de la sainte elle-même.

#### Ce sont:

- 1. La plainte de Notre-Seigneur;
- 2. Les causes de cette plainte;
- 3. la sanction divine;
- 4. La réparation.

#### 1. Plainte de Notre-Seigneur

Dans une première locution, Jésus dit : Je quitterai cette maison... car il y a ici des choses qui ne me plaisent pas.

Suit aussitôt la description :

« Et l'Hostie sortit du tabernacle et se posa sur mes mains. Et moi, avec joie, je la remis dans le tabernacle. Ceci se répéta une seconde fois, et j'ai fait la même chose, et ceci se répéta une troisième fois... »

A la suite immédiate de cette troisième description, Notre-Seigneur répète : *Je ne resterai* pas plus longtemps ici.

### 2. Causes de cette plainte

L'édition française du *Petit Journal* chez Hovine mentionne dans sa note de fin n° 77 : « On n'a pas su établir de quelles affaires il s'agissait. La Servante de Dieu fait mention des avertissements donnés par Jésus, sans indiquer, ni la date ni le lieu où cela se passait ».

La structure de la vision laisse supposer que, entre les deux locutions intérieures de Notre-Seigneur – 'Je quitterai cette maison...' et 'Je ne resterai pas plus longtemps ici...' –, se trouve exposé par mode d'image que tous peuvent observer dans la réalité des choses, le motif de son double mécontentement. C'est comme si la cause de ce double mécontentement était mise en relief par sa mise entre parenthèses : première expression du mécontentement du Christ – (« cause répétée trois fois ») – répétition du mécontentement.

Dans cette perspective, la cause du mécontentement du Christ paraît être double :

La première cause du mécontentement du Christ est la *réception de la Sainte Hostie dans la main* : "L'Hostie sortit du Tabernacle et se posa dans ma main." L'image laisse fortement suggérer qu'il s'agit bien de la réception du Corps du Christ dans la main.

La deuxième réalité est symbolisée par la description que Sœur Faustine fait d'ellemême : « Et moi, avec joie, je la remis dans le tabernacle ».

Ceci symbolise la joie subjective que ressentent les personnes après qu'elles ont distribué la Sainte Communion en replaçant les Saintes Espèces dans le Tabernacle. Ici est visée, sous forme de vision, la distribution de la Sainte Communion par des personnes qui ne sont pas sacramentellement habilitées à le faire, car ce rôle n'appartient qu'aux prêtres seuls de façon ordinaire, et aux diacres de façon extraordinaire.

Dans cette vision, Notre-Seigneur veut faire connaître un état de choses qui apparaîtra dans l'Église, et pour laquelle il marque son désaccord complet par des conséquences très concrètes.

#### 3. La sanction divine

A la fin de cette triple vision, Notre-Seigneur déclare lui-même la sanction qu'il attache à cette pratique : « Je ne resterai pas plus longtemps ici ». Cela veut dire qu'il abandonne le lieu où de telles choses se pratiquent.

Ici semble être révélée une des causes principales de la fermeture des églises, des couvents et des séminaires : le grand déplaisir que trouve le Christ premièrement dans la distribution de la communion dans la main, et en deuxième lieu, par des mains non habilitées sacramentellement à le faire.

#### 4. La réaction de Sœur Faustine et la restauration de l'ordre de la Sagesse divine

La réponse de Sœur Faustine a été la suivante : « *Et moi, je ne vous laisserai pas quitter cette maison*. Et Jésus disparut, et l'Hostie revint sur mes mains. Après l'avoir remise dans le Ciboire, j'ai fermé le tabernacle. Et Jésus est resté avec nous. »

Cette narration décrit le processus de la remise en ordre des choses selon l'ordre établi par la Sagesse divine. Ce processus est symbolisé par *la remise de l'Hostie dans le Ciboire* et la *fermeture du tabernacle à clé* de façon à ce que l'Hostie ne puisse plus être sortie de cette manière. Le *contentement du Christ* termine la scène pour attester de la réparation et la satisfaction de cette pratique ayant causé son déplaisir.

Et le vision se termine par une adoration expiatrice.

## 5. Conclusions immédiates

Quelles conclusions devons-nous tirer de cette vision?

- 1. La communion dans la main est sans doute la première cause de la fermeture des églises du fait que, à l'époque où elle a été introduite abusivement dans l'Église, elle était considérée comme une forme de sacrilège. Elle a entraîné par la suite des abus épouvantables quand à la foi et au respect que l'on doit au Très Saint Corps de Notre-Seigneur.
- 2. La deuxième conclusion est que, s'il a appartenu à Sœur Faustine de *le remettre dans le Ciboire* et de *fermer le tabernacle*, cette vision semble aussi insinuer qu'elle a reçu une grâce particulière pour éradiquer cet abus et que nous devons la prier pour obtenir cette grâce.
- 3. Cela signifie aussi que la pratique de la dévotion à la Miséricorde divine dévoilée à Sœur Faustine est le remède spirituel par excellence laissé par la Providence divine pour faire cesser ce fléau dévastateur de l'Église militante.

# La fermeture des églises : causes et remède

La vision relatée au n° 44 du *Petit Journal* de Sœur Faustine doit être comprise spirituellement. Elle a été rédigée en 1930 où la question de la communion dans la main ne se posait pas. C'est la raison pour laquelle Notre-Seigneur ne peut en parler explicitement, mais seulement par des images symboliques. Il s'agit bel et bien d'une prophétie dont la seule lecture et compréhension matérielle peut conduire à un contresens total sur la pensée divine.

Ici est révélée une des deux causes conduisant Notre-Seigneur à fermer les couvents et les églises.

L'autre raison a été révélée par Notre-Seigneur lui-même en 1938 :

« Je permettrai la destruction et la fermeture des couvents et des église... La gloire que me rendent les âmes consacrées offense mon cœur parce que la charité a été bannie des couvents. Les âmes sans charité et sans sacrifice, les âmes remplies d'égoïsme et d'amour-propre, les âmes orgueilleuses et prétentieuses, les âmes remplies perversité et d'hypocrisie, les âmes légères qui ont à peine assez de chaleur pour se maintenir elles-mêmes en vie. Mon Cœur ne peut plus le tolérer. Toutes les grâces que je déverse sur elles quotidiennement coulent comme sur de la roche. Je ne peux plus les supporter parce qu'elles ne sont ni bonnes, ni mauvaises. J'ai fondé les monastères afin que le monde soit sanctifié par eux. Des couvents doit émaner un puissant rayonnement d'amour et de sacrifice. Si elles ne se convertissent pas et ne s'embrasent de la charité originelle, je les livrerai à la destruction de ce monde...

Comment pourraient-elles siéger au tribunal du jugement de monde qui leur est promis, alors que leurs péchés sont plus graves que ceux du monde – aucune pénitence, aucune satisfaction...

O cœur qui me reçoit le matin et qui à midi se consume de haine à mon égard sous toutes sortes de forme. O cœur qui a été choisi par moi d'une façon toute particulière, est-ce pour que tu me causes davantage de souffrances?

Les grands péchés de ce monde sont comme une offense superficielle de mon Cœur, mais les péchés d'une âme élue transpercent mon Cœur de part en part... » <sup>1</sup>

Trop souvent les critiques se sont bornées à appliquer cette menace divine à la persécution communiste d'avant et d'après la seconde guerre mondiale. Dans la réalité des faits, ces prédictions visent un état spirituel des âmes consacrées apparu dans les années 30 et qui, faute des mesures adéquates de réforme spirituelle, a perduré et s'est amplifié au cours des années jusqu'à aujourd'hui.

Cette révélation doit être impérativement mise en parallèle et dans une relation d'effets découlant nécessairement d'une cause, avec l'avertissement très grave que Notre-Dame

<sup>1.</sup> Sœur Faustine, Petit Journal, n° 1702.

fit à Fatima : « Si on écoute mes demandes, on aura la paix, sinon etc. » Suit ensuite l'énumération par la Reine des Prophètes de la cascade des fléaux qui allaient s'abattre sur l'Église et sur l'humanité en raison de ce qu'on n'a pas écouté ses demandes formulées en 1917 à la Cova da Iria. Le recours au Cœur Immaculé de Marie dans les termes dévoilés à Fatima est le seul moyen d'obtenir la Miséricorde divine salvatrice du monde par la sainteté des âmes consacrées.

Au terme de cette courte analyse critique, un constat s'impose : celui de l'urgence de remise en question de la révérence avec laquelle les prêtres et les fidèles s'approchent du Sacrement du Corps du Christ, révérence mise à mal par les pratiques introduites dans les années 1960 en rupture violente avec la discipline multiséculaire ecclésiastique en vigueur à l'époque. Sans cette remise en question en profondeur, nous risquons de voir réaliser ce que le Christ lui-même disait à Sœur Faustine, sans doute avec beaucoup de tristesse : Je quitterai cette maison... Je ne resterai pas plus longtemps ici...